

N° 56

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1969-1970

Annexe au procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du 25 novembre 1969.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1970, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Marcel PELLENC,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

TOME IV

**EXAMEN DES CREDITS ET DES DISPOSITIONS SPECIALES**

**(Deuxième partie de la loi de finances.)**

ANNEXE N° 27

**IMPRIMERIE NATIONALE**

*Rapporteur spécial* : M. Fernand LEFORT.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin, vice-présidents ; Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Diligent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Jean-Marie Louvel, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4<sup>e</sup> législ.) : 822 et annexes, 835 (tomes I à III et annexe 33) et In-8° 150.  
Sénat : 55 (1969-1970).

---

Lois de finances. — Imprimerie nationale.

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1970 s'élève, en recettes et en dépenses, à 172.300.000 F contre 162.621.000 F en 1969, marquant ainsi une progression de 5,9 %.

Ce taux d'accroissement est sensiblement le même que celui du précédent budget et du budget de 1967, l'année 1968 ayant enregistré un fléchissement puisqu'il n'avait atteint que 2,3 %.

\*

\* \*

## I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1970 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1969 :

**Evaluation des recettes retenues pour 1969  
et comparaison avec les recettes prévues pour 1970.**

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1969.	EVALUATIONS prévues pour 1970.	DIFFÉRENCE entre 1969 et 1970.
	(En francs.)		
<b>PREMIÈRE SECTION</b>			
<b>Exploitation et pertes et profits.</b>			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques .....	153.861.000	162.803.000	+ 8.942.000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers .....	1.050.000	1.134.000	+ 84.000
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale.	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles .....	5.760.000	6.251.000	+ 491.000
Ventes de déchets .....	550.000	595.000	+ 45.000
Produits accessoires .....	1.400.000	1.517.000	+ 117.000
Augmentation de stocks constatée en fin de gestion .....	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels .....	Mémoire.	Mémoire.	»
<b>Totaux .....</b>	<b>162.621.000</b>	<b>172.300.000</b>	<b>+ 9.679.000</b>
<i>A déduire :</i>			
Virements à la deuxième section .....	— 8.000.000	— 8.654.843	— 654.843
<b>Totaux nets première section .....</b>	<b>154.621.000</b>	<b>163.645.157</b>	<b>+ 9.024.157</b>
<b>DEUXIÈME SECTION</b>			
<i>Investissements.</i>			
Cessions .....	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatées en fin de gestion .....	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements .....	4.570.584	5.052.750	+ 482.166
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements » .....	3.429.416	3.602.093	+ 172.677
<b>Totaux pour la deuxième section ...</b>	<b>8.000.000</b>	<b>8.654.843</b>	<b>+ 654.843</b>
<b>Totaux nets pour les recettes .....</b>	<b>162.621.000</b>	<b>172.300.000</b>	<b>+ 9.679.000</b>

Les évaluations de recettes pour 1970 accusent, par rapport aux produits constatés en 1968 (155,5 millions de francs), une augmentation de 10,8 %. Par rapport aux évaluations retenues pour 1969, on constate :

- une progression des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 153.861.000 F à 162.803.000 F (+ 8.942.000 F) ;
- une légère augmentation des impressions exécutées pour le compte des particuliers : 1.134.000 F prévus pour 1970 contre 1.050.000 F pour 1969, soit 84.000 F en plus.

Le produit global des impressions attendu pour 1970 marque donc un accroissement de 9.026.000 F, soit 5,8 % par rapport aux prévisions de 1969. Cette progression s'explique par :

- 1° Une augmentation prévisible du nombre des commandes qui seront passées au terme de l'année 1969 et traitées en 1970 ;
- 2° Les hausses du prix du papier et du coût de la main-d'œuvre qui ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur le prix de vente des imprimés.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, la valeur du « point salaire » dans l'industrie du travail est passée de 5,2514 F au 1<sup>er</sup> janvier 1969 à 5,5697 F au 1<sup>er</sup> juin 1969, soit une augmentation totale de 6,06 %.

Quant aux papiers, l'élévation de prix se situe, pour l'année 1969, entre 9 et 10 % selon les qualités.

L'Imprimerie nationale s'est efforcée de ne pas répercuter l'ensemble de ces hausses. Elle s'est, en effet, limitée à élever ses prix de vente de l'ordre de 4 % au mois de juin 1969. En revanche, elle ne peut préjuger les majorations des prix de vente à intervenir en 1969 puisque celles-ci dépendent des accords passés dans l'industrie privée du Livre en matière de salaires et de l'évolution du prix des papiers.

Les autres recettes sont inscrites aux chapitres suivants :

- ventes du service d'édition et ventes des publications officielles, dont le montant est en augmentation de 491.000 F par rapport à 1969 (6.251.000 F contre 5.760.000 F) ;
- ventes de déchets : 595.000 F contre 550.000 F pour 1969 ;
- produits accessoires : 1.517.000 F contre 1.400.000 F pour 1969.

Le tableau ci-après donne, pour les onze dernières années, le montant des recettes constatées, le tonnage de papier utilisé et le nombre de feuilles consommées :

**Evolution entre 1958 et 1968 des recettes constatées  
et de la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées.	TONNAGE de papier utilisé.	NOMBRE de feuilles consommées.
	(En francs.)	(En tonnes.)	
1958 .....	76.843.254	15.892	876.000.000
1959 .....	75.570.708	15.646	900.885.000
1960 .....	79.812.047	16.047	919.762.000
1961 .....	86.845.565	16.766	930.533.000
1962 .....	101.877.974	22.349	1.197.497.000
1963 .....	117.258.104	21.544	1.225.537.000
1964 .....	129.249.637	22.559	1.251.292.000
1965 .....	128.168.597	22.695	1.253.308.540
1966 .....	144.282.409	22.596	1.281.709.040
1967 .....	148.067.974	22.836	1.278.714.740
1968 .....	155.529.848	23.645	1.442.814.234

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

**Evolution des effectifs et du montant des recettes.**

ANNÉES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnel administratif et technique.	Personnels ouvriers.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1958 .....	308	1.570	100	1.878	76.893	100
1959 .....	312	1.638	104,3	1.950	75.570	98,2
1960 .....	322	1.079	106,9	2.001	79.812	103,7
1961 .....	333	1.685	107,3	2.018	86.845	112,9
1962 .....	343	1.749	111,4	2.092	101.877	132,4
1963 .....	340	1.783	113,5	2.123	117.253	152,1
1964 .....	346	1.896	120,7	2.242	129.249	168
1965 .....	359	1.978	125,9	2.337	128.168	166,6
1966 .....	359	1.978	125,9	2.337	144.282	187,6
1967 .....	361	1.999	127,3	2.360	148.068	192,6
1968 .....	360	2.017	128,4	2.377	155.529	202,2
1969 (1) .....	375	2.017	128,4	2.392	>	>

(1) Chiffres prévisionnels.

Par rapport à l'indice 100 en 1958, les recettes ont atteint l'indice 202,2 pour 1968. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 128,4.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

**Rendement du personnel ouvrier.**

ANNÉES	HEURES DE PRÉSENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 1.000 feuilles.	
	Nombre	Indice.	En heures et en centièmes d'heure.	Indice.
1958 .....	3.131.449	100	3,57	100
1959 .....	3.254.471	103,9	3,89	108,9
1960 .....	3.383.745	108,05	3,83	107,2
1961 .....	3.387.111	108,1	3,83	107,2
1962 .....	3.546.139	113,2	3,13	87,6
1963 .....	3.683.963	117,6	3,13	87,6
1964 .....	3.813.540	121,7	3,11	87,1
1965 .....	3.857.072	123,1	3,07	85,9
1966 .....	3.871.337	123,6	3,02	84,6
1967 .....	3.877.919	123,8	3,03	84,8
1968 .....	3.740.363	119,4	2,59	72,5

L'indice du temps moyen de travail pour 1.000 feuilles imprimées peut augmenter légèrement d'une année à l'autre sans que le rendement du personnel ouvrier et la productivité soient en cause.

Cet indice est, en effet, fonction de la nature de l'impression et de l'importance du tirage. L'évolution du rendement doit donc s'analyser sur plusieurs années.

De 1958 à 1968, l'indice est passé de 100 à 72,5 ce qui marque une augmentation de la productivité de 27,5 %.

## II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1970 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1969 :

**Prévisions des dépenses pour 1970 et comparaison avec les crédits ouverts en 1969.**

NATURE DES DEPENSES	1969	1970			DIFFERENCE entre 1969 et 1970.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
<b>I. — CRÉDITS DE PAIEMENT</b>					
<b>1<sup>re</sup> section. — Exploitation.</b>					
Personnel .....	53.781.324	54.225.284	+ 2.711.123	56.936.407	+ 3.155.083
Matériel .....	85.418.233	85.418.233	+ 2.907.730	89.325.963	+ 3.907.730
Charges sociales .....	18.692.027	19.156.869	+ 2.778.668	21.935.537	+ 3.243.510
<b>Totaux pour les dépenses réelles   d'exploitation .....</b>	<b>157.891.584</b>	<b>158.800.386</b>	<b>+ 9.397.521</b>	<b>168.197.907</b>	<b>+ 10.306.323</b>
Dépenses diverses .....	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Affectation des résultats .....	4.729.416	»	+ 4.102.093	4.102.093	— 627.323
<b>Totaux bruts .....</b>	<b>162.621.000</b>	<b>158.800.386</b>	<b>+ 13.499.614</b>	<b>172.300.000</b>	<b>+ 9.679.000</b>
<b>A déduire :</b>					
Dépenses pour ordre .....	— 8.000.000	— 4.570.584	— 4.084.259	— 8.654.843	— 654.843
<b>Net 1<sup>re</sup> section .....</b>	<b>154.621.000</b>	<b>154.229.802</b>	<b>+ 9.415.355</b>	<b>163.645.157</b>	<b>+ 9.024.157</b>
<b>2<sup>e</sup> section. — Investissements .....</b>	<b>8.000.000</b>	<b>2.700.000</b>	<b>+ 1.600.000</b>	<b>4.300.000</b>	<b>— 3.700.000</b>
Augmentation du Fonds de roulement.	»	»	+ 4.354.843	4.354.843	+ 4.354.843
<b>Totaux des crédits de paiement...</b>	<b>162.621.000</b>	<b>156.929.802</b>	<b>+ 15.370.198</b>	<b>172.300.000</b>	<b>+ 9.679.000</b>
<b>II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME...</b>	<b>7.000.000</b>	»	<b>+ 8.800.000</b>	<b>8.800.000</b>	<b>+ 1.800.000</b>

## A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

### 1° *Les dépenses de personnel et les charges sociales.*

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 72.473.351 F en 1969 à 78.871.944 F en 1970, en augmentation de 6.398.593 F.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires en 1969 : revalorisation des rémunérations publiques, revisions statutaires, indiciaires et indemnitaires, majoration des prestations familiales, des cotisations et charges de sécurité sociale, représentant annuellement une charge supplémentaire de 908.802 F.

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1970 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et des créations d'emplois liées à l'activité de l'établissement.

Le crédit destiné à couvrir, en 1970, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 4.363.649 F — dont 4.004.804 F pour les salaires et 358.845 F pour les traitements — soit près de la moitié du coût de la totalité des mesures nouvelles inscrites à ce budget.

L'estimation de la dépense pour 1970 tient compte à la fois des augmentations intervenues en 1969 trop tardivement pour être comprises dans les services votés et les majorations prévisibles pour l'an prochain.

La valeur du point d'indice des traitements qui était de 49,57 F au 1<sup>er</sup> janvier 1969 a été portée à 54,62 F à compter du 1<sup>er</sup> avril 1969 et à 56,73 F à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1969, soit une majoration de 3 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 1969. Pour 1970, les augmentations seront de l'ordre de 4 %, soit une majoration pondérée de 3,76 %.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « *labeur* », à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier de l'Etablissement, la valeur du point — ainsi que nous l'avons indiqué plus haut — qui était de 5,2514 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1968, a été portée à 5,3814 à compter du 1<sup>er</sup> mars 1969 et à 5,5697 à compter du 1<sup>er</sup> juin 1969, soit une majoration de 6,06 %. Dans la branche



« presse », le prix du service, qui était de 39,97 F depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1967, a été porté à 54,34 F à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1968 et à 56,37 F à compter du 1<sup>er</sup> mai 1969, soit une majoration totale de 35,95 %. Les augmentations de salaire prévues pour 1970 sont de l'ordre de 4,20 % pour le labeur et de 5 % pour la presse, soit une majoration pondérée de 3,76 %.

Des crédits supplémentaires sont prévus, par ailleurs, pour couvrir l'augmentation de certaines indemnités ou accessoires de rémunération. Les majorations les plus importantes sont relatives :

- aux indemnités pour travaux extraordinaires du cadre technique (+ 124.000 F) résultant de l'application des indices nouveaux fixés par le décret n° 69-795 du 7 août 1969 portant statut particulier des fonctionnaires techniques de l'Imprimerie nationale ;
- à l'indemnité différentielle allouée aux protes, sous-protes et chefs mécaniciens (+ 319.905 F), le salaire ouvrier moyen mensuel servant de base au calcul de cette indemnité étant passé de 2.003,18 F au 1<sup>er</sup> janvier 1968 à 2.773,91 F le 1<sup>er</sup> mai 1969.

Sur le plan des effectifs, l'expansion de l'activité de l'Imprimerie nationale et l'évolution des techniques entraînent la création d'un certain nombre d'emplois supplémentaires. C'est ainsi que la réorganisation du service de l'exploitation et la mise en place de matériel électronique rendent nécessaire la création de cinq emplois de protes principaux et de deux ingénieurs contractuels, huit emplois étant supprimés en contrepartie. L'entretien des matériels nouveaux et complexes nécessite, par ailleurs, la création d'un emploi supplémentaire de chef mécanicien. Enfin, pour faire face à l'accroissement du volume des travaux exécutés par les ateliers où sont appliquées les nouvelles techniques d'imprimerie (offset, reprographie, photocomposition), il est proposé de recruter trente-cinq ouvriers supplémentaires. Le coût de ces différentes mesures est évalué à 1.468.727 F.

Un crédit de 66.619 F est également prévu au titre des emplois en surnombre afin de permettre la rémunération des anciens fonctionnaires de la F. O. M. intégrés dans les cadres latéraux des fonctionnaires techniques de l'Imprimerie nationale, qui ont pris leurs fonctions à l'établissement d'Etat à l'expiration de leur période de détachement.

Rappelons qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1969 les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale étaient les suivants :

Fonctionnaires de l'administration centrale.....	154
Fonctionnaires du cadre de l'Imprimerie nationale.	221
Ouvriers .....	2.017
	<hr/>
Total .....	2.392

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous mentionnerons la réduction de 835.000 F de la contribution du budget annexe au fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des dépôts et consignations, l'excédent des dépenses sur les recettes du Fonds spécial devant être pour 1970 en diminution sur 1969.

## 2° Les dépenses de matériel.

Les crédits de matériel doivent passer de 85.418.233 F en 1969 à 89.325.963 F en 1970, soit en augmentation de 3.907.730 F provenant essentiellement de la majoration prévue des dépenses relatives aux travaux sous-traités (+ 3 millions de francs). Il s'agit là d'un problème permanent que connaît l'Imprimerie nationale pour assurer, dans des locaux dont la superficie n'a pas changé depuis 1956, un nombre de commandes sans cesse croissant.

La majoration de crédit demandée pour 1970 correspond à l'augmentation prévisible des prix des travaux et fournitures pour une masse de commandes inchangée.

Les autres modifications de crédits par rapport au précédent budget consistent également en des augmentations dont les principales sont les suivantes :

- frets et transports : + 150.000 F par suite de l'accroissement du volume des livraisons. La dotation de ce chapitre pour 1969 s'élevait à 1.300.000 F.
- impôts et taxes : + 250.000 F pour tenir compte du montant accru des charges de l'établissement.

A signaler enfin une augmentation de 482.166 F au titre de l'ajustement de l'annuité d'amortissement qui passe de 4.570.584 F en 1969 à 5.052.750 F pour le prochain exercice.

## B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale depuis 1958 :

### Dépenses d'investissement.

ANNÉES	FINANCEMENT des dépenses d'investissement.		DÉPENSES d'investissement.
	Annuités d'amortissement.	Excédent de recettes affecté.	
		(En francs.)	
1958 .....	983.200	3.216.200	4.200.000
1959 .....	1.612.280	4.587.740	6.200.000
1960 .....	1.826.020	2.423.980	4.250.000
1961 .....	2.200.000	2.300.000	4.500.000
1962 .....	2.820.000	880.000	3.700.000
1963 .....	3.045.000	»	3.045.000
1964 .....	2.918.799	2.454.201	5.373.000
1965 .....	3.843.400	3.456.600	7.300.000
1966 .....	4.611.462	2.888.538	7.500.000
1967 .....	4.364.847	3.635.153	8.000.000
1968 .....	4.282.111	217.889	4.500.000
1969 .....	4.570.584	3.429.416	8.000.000
1970 .....	4.300.000	»	4.300.000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1970 s'élèvent à :

- 8,8 millions de francs en autorisations de programme, soit 1,8 million de francs de plus qu'en 1969 ;
- 4,3 millions de francs en crédits de paiement (au lieu de 8 millions de francs pour 1969) dont 2,7 millions de francs pour les services votés et 1,6 million de francs pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPÉRATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Poursuite du programme normal de renouvellement du matériel.....	3.560	200
Modernisation .....	1.560	150
Grosses réparations.....	1.050	500
Matériel offset et photocomposition....	2.630	750
<b>Totaux .....</b>	<b>8.800</b>	<b>1.600</b>

Dans le domaine des investissements, l'année 1970 constituera dans une certaine mesure, une année de « pause » en raison de la nécessité de terminer les investissements en matériels commandés lors des trois précédents exercices. En effet, l'importance de ces investissements, qui tendent à la reconversion des techniques vers la photocomposition et le procédé de tirage offset, entraîne l'obligation de réorganiser le circuit intérieur de production et de poursuivre la reconversion du personnel vers la composition sur film.

Cependant, l'effort d'expansion et d'amélioration de la productivité est poursuivi dans trois secteurs. Il s'agit de la photocomposition pour laquelle est prévu l'achat de 9 claviers Digiset, de l'atelier de reprographie dont l'extension est nécessitée par l'accroissement du nombre des brevets d'invention à imprimer et de l'atelier d'impression offset.

\*  
\* \*

Le Gouvernement a décidé en 1968 l'installation à Douai d'une partie des activités de l'Imprimerie nationale. Cette opération n'a pas donné lieu à une ouverture de crédits individualisée au budget de 1969. Pour 1970, en raison de la politique de compression budgétaire, la situation n'a guère évoluée. Au chapitre 57-00 « Décentralisation administrative » du budget des Charges communes l'opération figure seulement dans la liste des « opérations prévisibles au programme 1970 » mais sans inscription d'un crédit spécial. Les crédits nécessaires à l'acquisition des terrains pourront être prélevés, le cas échéant, sur ce chapitre. Le syndicat à vocations multiples de Douai a engagé la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles qui devraient atteindre une superficie de 106 hectares et qui seront revendues à l'Etat au prix coûtant.

Par ailleurs, les services de l'Imprimerie nationale ont d'ores et déjà défini un ordre de priorité pour l'acquisition des matériels afin d'assurer une production rentable.

\*  
\* \*

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1970.